

Regard vers l'avenir : notre « lettre d'intention » (LOI)

Au-delà de la « vie » de l'accord de contribution actuel du RCPS avec le Fonds d'action communautaire de l'Agence de la santé publique du Canada (qui prend fin le 31 mars 2022), nous avons soumis une « lettre d'intention » complète pour demander du financement pour les exercices 2022-2023 à 2026-2027. Les extraits suivants de la lettre d'intention soulignent les points saillants de notre proposition.

LE DÉFI QUE NOUS ALLONS RELEVER

Bien que les données (estimations) datant de près de trois ans, le RCPS reconnaît que de nouvelles infections à VIH continuent de se produire malgré les efforts de prévention et l'amélioration des technologies de prévention. Selon [l'Agence de la santé publique du Canada](#), il y avait 62 050 personnes séropositives au Canada en 2018 et, la même année, plus de 2 000 nouvelles infections au VIH ont été identifiées. Nous savons également que jusqu'à 8 000 personnes séropositives, mais qu'elles ne sont pas conscientes de leur séropositivité.

En ce qui concerne la co-infection par le VIH (en particulier l'hépatite C), d'après les estimations publiées par l'Organisation mondiale de la Santé, nous savons que jusqu'à 15 % des personnes séropositives dans le monde sont également touchées par l'hépatite C. En extrapolant pour le contexte canadien, cette estimation suggère que la co-infection par le VIH touche jusqu'à 9 000 Canadiens.

Bien que le RCPS ne prétende pas représenter toutes les personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH au Canada (c.-à-d. que le nombre actuel de membres est bien inférieur à 62 000 personnes), sa raison d'être est de travailler avec le plus grand nombre possible de personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH et le VIH et d'obtenir des conseils et des conseils auprès de celles-ci. La mission et le mandat du RCPS et, en fait, ses activités sont élaborées, et exécutés avec, par et pour les personnes séropositives ou des coinfections du VIH.

Bien que difficile à quantifier, la plupart des membres du RCPS s'inquiètent du fait que l'engagement significatif des personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH tend vers (ou a un potentiel notable de tendance vers) le totémisme. Le RCPS est certainement d'accord avec la conclusion tirée dans un article publié par [« Project PEER »](#): « *Actuellement, il n'y a pas de normes ou de cadres / lignes directrices communs sur la façon d'opérationnaliser GIPA / MEPA dans un contexte organisationnel ou d'équipe de recherche.* »

En s’incorporant officiellement, le RCPS a répondu à l’appel des personnes séropositives formulé pour la première fois en 1993. Il y a si longtemps, les personnes séropositives ont identifié le besoin d’un réseau national qui assurerait leur engagement significatif malgré l’absence de normes, de cadres ou de lignes directrices communs qui définissent un engagement significatif au niveau local. En fait, c’était - et reste - la vision des premiers membres du RCPS que le RCPS est et devrait être le mieux placé pour définir par eux-mêmes ce qu’est et devrait être un engagement significatif. Les membres du RCPS représentent une expertise sans équivoque en vertu de leurs expériences vécues et vécues qui ne devraient jamais être symboliques, mais qui ont trop souvent l’impression que c’est le cas.

Le **principe central** de ce projet (lettre d’intention) est de réaffirmer et de souligner que la compréhension et l’adoption d’un ensemble de principes qui accordent une véritable valeur à l’engagement significatif des personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH manque de crédibilité et n’inspire pas confiance aux personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH si / quand ces « principes » ne sont pas le produit des personnes auxquelles ils sont destinés.

L’APPROCHE QUE NOUS PROPOSONS

Bien que le RCPS soit un réseau virtuel qui n’a pas été conçu pour répondre à une approche conventionnelle de briques et de mortier à son cadre opérationnel, il a été et sera toujours l’engagement du RCPS à faciliter les opportunités en face à face pour les personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH conçu pour assurer des interactions significatives et un soutien par les pairs, le renforcement des capacités et la camaraderie.

L’arrivée, la persistance et l’impact de la pandémie de COVID-19 ont sans aucun doute rendu impossible le respect complet de cet engagement en toute sécurité et de son intention. Le RCPS a adapté et continuera d’adapter son approche fonctionnelle à un engagement significatif grâce à des opportunités virtuelles continues. Dans le même temps, le RCPS a bon espoir que des interventions de santé publique efficaces à court et à moyen terme mettront la COVID-19 et ses exigences de distanciation sociale derrière nous.

Par conséquent, la proposition décrite dans la présente lettre d’intention prévoit une approche qui prendra diverses formes sur cinq ans : webinaires virtuels, ateliers, séminaires, dialogues régionaux et nationaux sur les politiques et tables rondes; et, lorsqu’il est « sécuritaire » du point de vue de la santé et de la sécurité publique, le renforcement des compétences en

personne pour les réunions des membres en matière d'établissement des priorités et d'évaluation des besoins.

Les activités comprendront (sans toutefois nécessairement s'y limiter) :

- Mise sur pied de groupes de travail qui représentent la diversité des membres du RCPS (comme illustré ci-dessus) et qui sont composés de pairs qui :
 - Travailler ensemble pour déterminer leurs besoins et leurs priorités.
 - Élaborer des initiatives qui renforcent les compétences et la capacité individuelles et collectives de représenter leurs besoins et leurs priorités avec confiance et crédibilité.
 - Participer activement à la conception et à la prestation d'ateliers, de séminaires et de consultations continues sur l'établissement des priorités.
 - Jouer un rôle déterminant dans les activités continue de mesure du rendement et d'évaluation qui guideront le RCPS.
 - Participer de manière significative à des activités conçues pour lancer des « appels à l'action » pour les fournisseurs de services, les éducateurs, les décideurs et les politiciens, et les uns les autres en tant que pairs.

- Examen probant et rétrospectif (et célébration) de la vie en tant que survivant à long terme et en tant que personnes qui vieillissent avec le VIH et la co-infection par le VIH.

- Collaboration avec des pairs et des fournisseurs de services pour mettre l'accent sur la qualité de vie des personnes séropositives afin de définir et d'articuler le « 4e 90e » du Canada dans la réponse nationale et mondiale au VIH.

- Facilitation de l'engagement significatif des membres du RCPS dans le développement des connaissances et les possibilités de renforcement des compétences offertes par les fournisseurs de services et les organismes décisionnels locaux, régionaux et nationaux (p. ex., communiquer efficacement sur les questions liées à la réforme du droit pénal).

- Élaboration et exécution de « campagnes » nationales visant à :
 - Accroître (et faire évoluer) la sensibilisation générale et la sensibilité aux problèmes en temps réel auxquels sont confrontées les personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH, y compris (mais sans s'y limiter) les

déterminants sociaux de la santé et les disparités connexes, les obstacles systémiques à l'accès aux soins et aux services communautaires, l'importance de l'accès aux technologies de prévention et le besoin de soins pharmaceutiques nationaux.

- Lutter contre la stigmatisation et la discrimination que trop de personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH continuent de subir dans leur vie quotidienne et articuler des stratégies qui protègent les personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH des conséquences réelles et potentielles de la discrimination que nous vivons - personnellement et collectivement.
 - Continuer d'appuyer et d'améliorer les messages qui soulignent et mettent en évidence les progrès scientifiques et communautaires qui contribuent à notre qualité de vie (p. ex. Indétectable = Intransmissible).
 - Aborder et sensibiliser aux questions liées à l'identification du genre et aux disparités entre les sexes que les personnes séropositives ou avec des coinfections du VIH continuent de connaître dans les programmes et les services à l'échelle locale, régionale et nationale.
 - Promouvoir le dépistage et le développement continu de technologies de dépistage dans le but d'identifier ceux qui ne sont pas conscients de leur séropositivité et, en fin de compte, faciliter les processus qui les guident vers le traitement et les soins.
- Facilitation d'occasions régulières et continues pour les personnes vivant avec le VIH et la co-infection par le VIH de s'engager les unes avec les autres de manière interactive et significative pour obtenir du soutien par les pairs, afin de :
 - Aidez à minimiser les sentiments d'isolement.
 - Abordez la « culpabilité du survivant ».
 - Soutenez les efforts des uns et des autres pour identifier, améliorer et maintenir des stratégies personnelles conçues pour protéger notre santé, notre bien-être et notre qualité de vie individuels et collectifs.
 - Bien qu'elles soient préliminaires et incluses ici à titre d'exemples d'extraits (sur cinq ans), les initiatives et les activités de projet comprendront (sans nécessairement s'y limiter) :

- Une initiative organisée conjointement avec le Réseau juridique canadien VIH/sida visait à comprendre le droit pénal lié à la non-divulgence et à développer les compétences nécessaires pour parler publiquement du sujet, pour participer au dialogue sur les politiques publiques et pour contribuer aux énoncés de position qui soulignent la nécessité d'une réforme du droit pénal.
- Une initiative de développement des connaissances organisée conjointement qui sert à « définir » la qualité de vie des personnes séropositives au Canada, puis à concevoir une approche ou un plan d'action canadien comme le « 4e 90 » dans la réponse nationale et mondiale au VIH.
- Des tables rondes régionales visant à surveiller les tendances locales (p. ex. épidémiologie, nouveaux enjeux, comorbidités et affections syndémiques, etc.) et à élaborer des plans d'action axés sur les pairs pour éliminer et combattre les obstacles systémiques aux soins et aux services, promouvoir et encourager le dépistage, et s'attaquer aux disparités en matière de santé et aux sources de stigmatisation propres à chaque région.
- Des dialogues sur les politiques qui sondent les considérations pratiques et éthiques et les recommandations politiques et programmatiques liées au dépistage et au diagnostic, aux soins et aux services de soutien (en dehors du modèle médical), aux technologies émergentes de prévention, de test et de traitement, à la surveillance et à la collecte de données, etc.
- Élaboration et diffusion de « campagnes » nationales pour accroître la sensibilisation générale et la sensibilité aux expériences vécues et vécues par les personnes séropositives et avec des coinfections du VIH :
 - « Love Positive Women »
 - Vieillesse
 - Lutte contre la stigmatisation
 - Lutte contre le racisme
 - Lutte contre le sexisme
- Organiser et/ou coorganiser des ateliers axés sur les déterminants de la santé (au-delà du paradigme spécifique aux maladies) pour identifier et comprendre les problèmes de santé et sociaux qui affectent notre bien-être et notre qualité de vie; la navigation dans les « systèmes »; apprendre à être des défenseurs efficaces de nos propres besoins.
- L'élaboration d'approches par les pairs en matière de marketing social et de médias sociaux axées sur l'apprentissage de la façon dont nous pouvons et

devons travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des campagnes de marketing social qui sont pertinentes pour nos besoins et priorités « en temps réel / espace réel » ; comment pouvons-nous travailler ensemble pour mettre efficacement les médias sociaux au travail pour nous et avec nous ?

- Élaborer des stratégies pour établir et maintenir des partenariats efficaces : comprendre comment et pourquoi nous devons établir et favoriser des partenariats efficaces (les uns avec les autres, avec nos collectivités, avec nos alliés, avec les organismes de financement, avec les gouvernements, etc.) ; déterminer les réussites et les défis de nos partenariats à ce jour ; l'établissement de stratégies axées sur l'établissement et le maintien de futurs partenariats et relations de collaboration.
- Organiser et/ou coorganiser des tables rondes pour identifier et élaborer des déclarations de position et de solidarité propres à la population et/ou à un enjeu et des plans d'action connexes (p. ex. « Black Lives Matter », mobiliser les peuples autochtones et reconnaître les terres autochtones).
- Collaborer avec les réseaux régionaux pour promouvoir et favoriser le « Programme de développement du leadership positif ».
- Publication du bulletin trimestriel du RCPS « Interconnecté ».

Les activités décrites ci-dessus sont délibérément ambitieuses et le RCPS est convaincu qu'il est possible de réaliser des progrès évolutifs vers leur intention inhérente sur cinq ans parce que (et seulement si) ils sont chacun identifiés par des personnes séropositives et avec des coinfections du VIH et seront conçus, livrés et surveillés par les membres du RCPS. Le Fonds d'action communautaire vise à s'assurer que les efforts financés atteignent les populations clés, qu'ils sont fondés sur des données probantes (à la fois quantitatifs et qualitatifs), qu'ils maximisent les avantages potentiels pour le plus grand nombre possible de personnes séropositives et avec des coinfections du VIH, et qu'ils s'attaquent directement à la stigmatisation qui nous touche de manière disproportionnée. Le RCPS soutient que les activités proposées dans le présent document atteignent et peuvent dépasser les objectifs du Fonds. De plus, les portefeuilles de la Santé du gouvernement fédéral ont peut-être chacun un rôle et un mandat essentiels pour protéger et promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens. Au cœur des activités proposées par le RCPS se trouve le même « ordre de marche » ... la promotion de la santé, les soins et le soutien aux personnes séropositives et avec des coinfections du VIH.

COMMENT (POURQUOI) LE CPPN EST-IL LE MIEUX PLACÉ POUR ENTREPRENDRE CE TRAVAIL?

Le projet proposé dans la présente lettre d'intention est « Un engagement et un mentorat accrus et plus significatifs des pairs ». Le RCPS reconnaît qu'il existe de nombreux alliés et organismes de services locaux, régionaux et nationaux au Canada qui concentrent tous leurs efforts à temps plein dans l'intérêt de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des personnes séropositives et avec des coinfections du VIH au Canada. De plus, comme il a été mentionné précédemment, le RCPS valorise les relations qu'il entretient maintenant et qu'il favorisera à l'avenir avec chacun d'eux. Et, sans aucun doute, le RCPS peut, fait et continuera d'apprendre beaucoup de tous les experts que ces alliés et organisations représentent.

Malgré ces vérités, le RCPS est le seul réseau national indépendant de, par, et pour les personnes séropositives et avec des coinfections du VIH au Canada. À ce titre, son existence même est le produit des efforts et de l'activisme des personnes séropositives et avec des coinfections du VIH au Canada de partout au Canada. Et, en effet, l'existence continue du RCPS et sa viabilité et sa crédibilité à l'avenir reposent et doivent reposer sur les conseils, l'orientation et l'engagement significatif des personnes séropositives et avec des coinfections du VIH au Canada.

Étant donné que ce projet est entièrement axé sur l'amélioration et la promotion d'un engagement et d'un mentorat par les pairs plus importants et plus significatifs, par sa conception et par défaut, le RCPS est l'organisation la mieux adaptée en place au pays pour représenter nos besoins et affirmer nos priorités en matière de santé, de bien-être et de qualité de vie. Pourquoi ? Parce que nous vivons ces besoins et ces priorités chaque jour. Pourquoi ? Parce que, lorsqu'il se résume vraiment, le RCPS est la seule organisation au Canada qui représente une archive individuelle et collective de l'expérience vécue et le seul dépôt « en temps réel » de l'expérience de vie et de l'expertise qui doit être au cœur de la réponse nationale au VIH et à la co-infection par le VIH, maintenant et toujours.

Qui de mieux pour tendre la main à des pairs qui ne se rendent pas compte qu'ils sont des pairs (c.-à-d. des personnes qui ne sont pas au courant de leur séropositivité) en ce qui concerne la myriade de facteurs de stress associés au dépistage, au diagnostic et à l'acceptation d'un diagnostic positif qu'une personne qui l'a vécu ?

Qui de mieux pour tendre la main à ses pairs - jeunes et vieux, survivants à long terme et nouvellement diagnostiqués - pour aider à naviguer dans la nature complexe des services de santé et des services sociaux ; à la cascade des soins et des traitements; aux services locaux ;

pour comprendre les implications plus larges des impératifs de politique publique qu'une personne qui vit à travers elle maintenant et tous les jours ?

Qui de mieux pour réaliser l'engagement et le mentorat plus importants et plus significatifs des pairs avec, par et par et pour les personnes séropositives et avec des coinfections du VIH au Canada ? Qui de mieux que les membres du RCPS (avec et aux côtés de ses alliés et de ses « partenaires » communautaires) ?

QUEL EST L'INVESTISSEMENT QUE NOUS PROPOSONS DANS LE PCPN SUR 5 ANS ?

Le niveau de financement que nous avons décrit dans notre lettre d'intention représentait un total de **2 006 769 \$** sur 5 ans :

Première année :	376 450 \$	Deuxième année :	388 711 \$
Troisième année :	402 258 \$	Quatrième année :	410 102 \$
Cinquième année :	386 808 \$		

Cette somme représente beaucoup plus que ce que le RCPS a reçu au cours de ses cinq premières années (financées). Cependant, au cœur de notre proposition se trouve un engagement indéfectible à l'égard d'un **engagement (vraiment) significatif et d'une plus grande participation des personnes séropositives et avec des coinfections du VIH**. Alors que, pour certaines personnes, plus de 2 millions de dollars sur cinq ans, c'est beaucoup d'argent. Cependant, dans notre lettre d'intention, nous avons souligné l'importance de reconnaître l'expertise que les personnes ayant une expérience vécue / vécue et de les rémunérer pour cette expérience et cette expertise. Par conséquent, **près de 60 % du budget total proposé est consacré à des paiements directs aux membres du RCPS**.